

---

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NO 267-2017  
DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES FONCIÈRES ET  
DE TARIFICATION ET L'IMPOSITION DES TAXES  
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:**

Lors de la séance ordinaire tenue le 13 février 2017, le conseil a adopté le règlement 267-2017 ayant pour objet de décréter les taux de taxes foncières et de tarification et l'imposition des taxes pour l'exercice financier 2017.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal durant les heures régulières d'affaires.

**Donné à Harrington ce 14<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an deux mille dix-sept.**

**Le directeur général et secrétaire-trésorier**



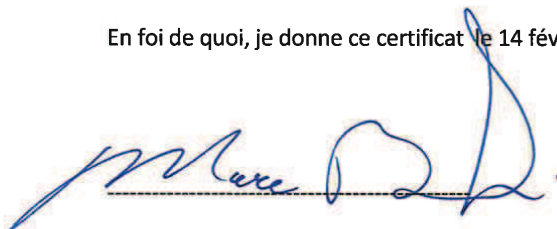
**Marc Beaulieu**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Marc Beaulieu, résidant à Ste-Thérèse, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 14 février 2017, entre 9h et 18h

En foi de quoi, je donne ce certificat le 14 février 2017.



**Marc Beaulieu**